

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 19 novembre 2024 à 18h00, **exceptionnellement à la salle Robert-Daigle, située au 6310 rue Principale.**

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
 - 4.1 - Dépôt / Projet de règlement #727-2024 / Règlement abrogeant le règlement #584-2018 ayant comme objet la création d'une réserve financière
 - 4.2 - Avis de motion / Règlement #727-2024 / Règlement abrogeant le règlement #584-2018 ayant comme objet la création d'une réserve financière
 - 4.3 - Dépôt des revenus et dépenses de la réserve financière créée par le règlement #584-2018
 - 4.4 - Dépôt / Projet de règlement #728-2024 / Règlement sur la gestion contractuelle
 - 4.5 - Avis de motion / Règlement #728-2024 / Règlement sur la gestion contractuelle
 - 4.6 - Abrogation de la résolution #304-2023 et transfert budgétaire
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce 17^e jour du mois de novembre 2024.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au saintecroix.ca, le 17^e jour du mois de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de novembre 2024.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier